

Rapport d'activité
Chancellerie d'Etat
—
2019



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

1	Secrétariat du Conseil d'Etat	6
1.1	Fonctions d'état-major et d'assistance	6
1.1.1	Séances et manifestations du Conseil d'Etat	6
1.1.2	Conférence des secrétaires généraux	6
1.1.3	Relations avec le Grand Conseil	6
1.1.4	Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins	6
1.2	Bureau de l'information (Bdl)	6
1.2.1	Formation continue dans le domaine de l'information	7
1.2.2	Communiqués, conférences et points de presse	7
1.2.3	Revue de presse	7
1.2.4	Communication digitale	7
1.2.5	Identité visuelle	7
1.2.6	Organe cantonal de conduite (OCC)	7
1.3	Relations extérieures	8
1.3.1	Coopération intercantonale	8
1.3.2	Intégration européenne et relations internationales	8
1.4	Promotion de l'image du canton de Fribourg	9
1.5	Secteur Traduction	9
1.5.1	Traduction	10
1.5.2	Terminologie	10
1.5.3	Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat	10
1.6	Secteur Publications officielles	10
1.6.1	Publications	11
1.6.2	Votations populaires fédérales et cantonales	11
1.6.3	Election fédérales	11
1.6.4	Actes de naturalisation	11
1.6.5	Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg	11
1.6.6	LexWork Advanced	12
1.7	Secteur Droits politiques	12
1.7.1	SyGEV	12
1.7.2	Vote par Internet (vote électronique)	12
1.7.3	Registre électoral cantonal	12
1.7.4	Renouvellement du Conseil national et du Conseil des Etats (20 octobre et 10 novembre 2019)	12

1.7.5	Votations fédérales et cantonales	13
1.7.6	Scrutins communaux	13
1.7.7	Exercice des droits populaires	14
1.8	Projets informatiques (SPI)	14
1.9	Secrétariat de cyberadministration	14
1.9.1	Guichet virtuel de cyberadministration	14
1.9.2	Services de base	14
1.9.3	Prestations	15
1.9.4	Innovations	15
1.9.5	Commission de cyberadministration (CoCyb)	16
1.9.6	Coopération cantonale et intercantonale	16
1.9.7	Coopération avec les communes dans le domaine de la digitalisation (Projet DIGI-FR)	16
1.9.8	Award	16
1.10	Référentiel cantonal	16
1.10.1	Collaboration transversale	17
1.10.2	Implications spécifiques	17
2	Service de législation (SLeg)	18
2.1	Activités	18
2.1.1	Travaux législatifs	18
2.1.2	Diffusion de la législation	19
2.1.3	Conseils juridiques et activités scientifiques	19
2.2	Evénements particuliers	20
3	Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)	20
3.1	Activités	20
3.2	Secteur des achats	20
3.3	Travaux d'impression réalisés en interne	21
3.4	Travaux de reliure et de numérisation	22
3.5	Fournitures de matériel de bureau et logistique	22
3.6	Chiffres clés 2019	23
4	Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)	23
4.1	Bases légales et organisation	23
4.2	Bâtiments	24
4.3	Prestations et activités	24
4.3.1	Informatique et nouvelles technologies	24
4.3.2	Relations avec les producteurs d'archives	24
4.3.3	Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque	24

4.3.4	Travaux de classement et d'inventaire	25
4.3.5	Conservation et restauration	25
4.3.6	Service au public	25
4.3.7	Activités culturelles et recherches scientifiques	25
5	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)	26
5.1	Activités	26
6	Médiation cantonale administrative (Med)	26
6.1	Activité	26
7	Etat du personnel	27

1 Secrétariat du Conseil d'Etat

Chancelière d'Etat : Danielle Gagnaux-Morel

Vice-chancelière d'Etat : Sophie Perrier

Vice-chancelier d'Etat : Marc Valloton

1.1 Fonctions d'état-major et d'assistance

1.1.1 Séances et manifestations du Conseil d'Etat

La Chancellerie d'Etat a organisé les séances et les manifestations. Le détail de ces activités est rapporté dans le chapitre 4 du rapport du Conseil d'Etat.

1.1.2 Conférence des secrétaires généraux

La Conférence des secrétaires généraux, présidée par la Chancelière d'Etat, a tenu huit séances en 2019. Outre les précieux échanges de bonnes pratiques entre les Directions, la Conférence a discuté et donné un préavis sur plusieurs projets tels son organisation, la priorisation des projets informatiques 2020, les procédures budgétaires 2020-2013, le politique du développement durable, la gestion des instruments parlementaires, la digitalisation et les objets transversaux et d'envergure.

1.1.3 Relations avec le Grand Conseil

La Chancelière d'Etat a participé aux séances du Bureau du Grand Conseil pour la préparation de l'ordre du jour des sessions.

1.1.4 Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

En 2019, la Chancelière d'Etat, en sa qualité de secrétaire générale de la Conférence des chanceliers d'Etat (CCE), a participé aux quatre séances du comité à Berne et Lucerne, ainsi qu'aux deux réunions annuelles du printemps (à Andermatt/UR) et d'automne (à Appenzell/AI). Elle a également assisté aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins au printemps (Fribourg, FR) et en automne (Neuchâtel, NE). Les principaux thèmes traités par les chanceliers d'Etat en 2019 ont été :

- > les stratégies actuelles E-Gov de la Confédération et des cantons, sur fond de la digitalisation de l'administration ;
- > la communication des organes publics ;
- > les droits politiques, en particulier le dossier du vote électronique (VE).

La Chancelière d'Etat est également impliquée dans les discussions autour du VE. Elle a été nommée au Comité de pilotage suisse pour le VE, placé sous l'égide de la Chancellerie fédérale, et participe aux discussions des chanceliers actifs et chancelières actives ou intéressé-e-s par le VE, dans le but de définir les futures stratégies et les mesures à mettre en place en vue de la reprise des essais de VE.

La Chancelière d'Etat représente la CCE au sein du comité de la Conférence suisse pour l'informatique (CSI). Durant l'année en revue, ce comité s'est penché prioritairement sur la gouvernance à mettre en place entre cantons et avec la Confédération pour favoriser la progression de la digitalisation dans notre pays. Il a validé un projet de communication autour de l'utilisation du NAVS (numéro AVS) en lien avec les projets de digitalisation ainsi qu'une mise à jour des conditions générales édictées par la CSI applicables aux achats des administrations suisses dans le domaine des TIC.

1.2 Bureau de l'information (BdI)

Le BdI soutient la Chancellerie d'Etat dans ses activités d'information sur les affaires du Conseil d'Etat. Il assure la coordination générale des activités de l'administration relatives à l'information du public. Il assiste et conseille les Directions ainsi que leurs unités dans ces activités et veille aux bonnes relations avec les médias.

1.2.1 Formation continue dans le domaine de l'information

Le Bdl a poursuivi et entretenu ses contacts avec les membres de l'administration cantonale ainsi qu'avec les journalistes. Il a notamment organisé une nouvelle journée de formation à la communication destinée aux cadres de l'Etat. Des professionnels des médias interviennent durant cette journée qui permet au Bdl de jouer ainsi très concrètement son rôle de « trait d'union ». Le Bdl a par ailleurs invité les représentants et représentantes des médias à une nouvelle séance de discussion avec les correspondants et correspondantes en matière d'information dans les Directions de l'Etat.

1.2.2 Communiqués, conférences et points de presse

En 2019, quelque 300 communiqués ont été adressés aux médias et 61 conférences de presse impliquant au moins un Conseiller d'Etat ont été organisées. Afin d'améliorer encore la coordination de la communication, le Bdl a organisé plusieurs séances de la Conférence des correspondants en matière d'information dans les Directions.

1.2.3 Revue de presse

Le Bdl a réalisé l'an dernier, comme chaque année, une revue de presse quotidienne des principaux articles parus dans les médias audiovisuels et dans la presse écrite. Cette revue, destinée en particulier aux cadres supérieurs de l'Etat, est publiée sur Intranet. Elle permet d'apprécier rapidement l'ensemble des thèmes traités chaque jour par les médias au sujet de l'Etat de Fribourg.

1.2.4 Communication digitale

1.2.4.1 Internet et Intranet

L'année 2019 a été marquée par un travail intense de consolidation du site, tant sur le plan technologique que des contenus. En collaboration avec le SITel, un très grand nombre de demandes ont été intégrées dans le processus d'amélioration et mises en œuvre progressivement. Des améliorations notoires ont été réalisées au niveau de la homepage, de la recherche et de l'expérience utilisateur.

Le Bdl a mis en place cette année une cellule de soutien pour l'amélioration et la réécriture des contenus. Il élabore et gère une newsletter, un site d'aide et des formations à destination de la communauté des rédacteurs et rédactrices web. Le Bdl préside en outre le comité rédactionnel du site, composé des responsables de l'information dans les Directions, qui se réunit chaque semaine et définit la ligne éditoriale, en veillant à la qualité et à l'homogénéité des contenus publiés.

Le Bdl assure la coordination générale de l'intranet transverse.

1.2.4.2 Médias sociaux

Le Bdl fonctionne comme « Community Manager » pour les médias sociaux sur lesquels l'Etat est présent, à savoir Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Le nombre d'abonné-e-s poursuit son augmentation (ex : Facebook Etat de Fribourg 6220 abonnés (5722 en 2018) ; LinkedIn 8 990 abonnés (6 892 en 2018)). Le taux d'engagement et d'interactions est aussi en hausse.

1.2.5 Identité visuelle

Le Bdl veille quotidiennement au respect et à la bonne application de la charte graphique en lien avec l'identité visuelle de l'Etat au sein de toutes les unités administratives qui y sont soumises, avec l'appui de la Conférence des secrétaires généraux.

1.2.6 Organe cantonal de conduite (OCC)

Le responsable du Bdl et son adjointe sont appelés à œuvrer régulièrement au sein de l'OCC, notamment en participant aux groupes de réflexion travaillant sur les problématiques des catastrophes. L'an dernier, l'OCC a notamment travaillé sur un plan d'engagement concernant les « Crises d'approvisionnement » et participé à l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS19), se basant sur un scénario évolutif traitant de la menace terroriste (voir le rapport de l'OCC).

1.3 Relations extérieures

Le secteur des relations extérieures auprès de la Chancellerie d'Etat apporte un soutien au Conseil d'Etat pour assurer un lien entre le canton de Fribourg et son environnement extérieur, notamment les autres cantons, les conférences gouvernementales (CdC, CGSO et CLDF [dont Fribourg assume la présidence jusqu'en 2020]), le Parlement fédéral, la Confédération et l'Union européenne. Les dossiers suivis par le secteur sont présentés dans le rapport d'activité du Conseil d'Etat au chapitre « Relations extérieures ». Seules quelques activités particulières sont par conséquent présentées ci-dessous. La préparation des dossiers, la coordination intra- et intercantonale et le suivi des affaires fédérales, intercantionales et internationales constituent ses activités principales.

1.3.1 Coopération intercantonale

Le secteur des relations extérieures coordonne la mise en œuvre du projet Région capitale Suisse (RCS) au sein de l'Etat de Fribourg.

A l'aube de son dixième anniversaire, la Région capitale suisse est un organe de politique régionale qui n'a cessé de gagner en influence. Fédérant les cantons de Fribourg, Berne, Soleure, Neuchâtel et du Valais avec les principales villes de ce territoire bilingue, la RCS s'est transformée en levier politique de premier plan pour porter des projets liés aux infrastructures. Elle l'a démontré en 2019 en s'engageant avec succès en faveur du programme d'infrastructures ferroviaires PRODES, avec l'adoption par les Chambres des revendications essentielles portées par les membres de la RCS.

La RCS offre aux différents acteurs économiques et institutionnels réunis dans son giron des solutions pour lancer des projets de développement tournés vers l'innovation. Dans cette optique, elle a tenu son Forum 2019 à Viège, autour du vaste chantier IBEX développé par la LONZA. Celui-ci doit permettre la création de plusieurs centaines d'emplois à très haute valeur ajoutée, avec à la clé des défis passionnants liés à l'aménagement du territoire et au développement des infrastructures. Ces enjeux sont au cœur des préoccupations réunissant les divers organes de la RCS.

Durant l'année en cours, les différents acteurs fribourgeois actifs au sein de la RCS (régions du Lac, de la Broye, de la Singine, Agglo de Fribourg, villes de Morat, Estavayer le Lac et Fribourg), ont poursuivi leurs travaux sur les projets suivants :

- > Smart Capital Region : groupe de réflexion réunissant les acteurs institutionnels de la RCS avec des représentants de l'économie privée. Objectifs : répondre aux besoins d'innovation en développant des projets technologiques intelligents, peu gourmands en énergie et au service de la qualité de vie. Domaines privilégiés : la mobilité (hub de mobilité en lien avec les CFF), le logement (quartiers à énergie positive, en lien avec Marazzi), la gestion de l'espace public (projet « Schadenmelder »).
- > Développement de pôles économiques spécifiques autour de cluster : le plus important pour Fribourg est le cluster food & nutrition, hébergé sur le site de blueFACTORY, avec plus de 80 membres issus de l'économie et de la recherche.
- > Bilinguisme : la RCS est une région bilingue, bâtisseuse de ponts entre les espaces métropolitains. En 2019, elle a poursuivi sa collaboration avec le Forum du bilinguisme à Bienne et permis le développement d'échanges linguistiques et de nombreux tandem au niveau des administrations publiques.
- > Politique fédérale : la RCS peut s'appuyer sur un puissant réseau, riche des parlementaires issus des 5 cantons membres, pour défendre les intérêts de ses régions. En 2019, la RCS s'est en particulier mobilisée autour du PRODES 2035, contre le déménagement du studio bernois de la SRF à Zurich, ainsi que sur le message culture 2021-2024.

1.3.2 Intégration européenne et relations internationales

Le suivi et la mise en œuvre des accords bilatéraux avec l'Union européenne, ainsi que le dossier de l'intégration européenne constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. De manière générale, l'année 2019 a été marquée par les intenses discussions menées autour de l'accord-cadre institutionnel négocié entre Berne et Bruxelles. La consultation des cantons, menée par la Conférence des cantons (CdC), a démontré la volonté quasi unanime – dont celle de Fribourg – de poursuivre sur la voie bilatérale. L'accord négocié par le Conseil fédéral a

cependant suscité plusieurs inquiétudes, relevées notamment par le Conseil d'Etat dans sa réponse à la consultation. Elles concernent en particulier la question de l'encadrement des aides d'Etat, la protection des salaires dans le contexte de la libre-circulation des personnes, ainsi que la directive sur la citoyenneté européenne, réglant notamment l'accès aux prestations sociales pour les citoyens européens établis en Suisse. Sur la base de ces préoccupations, le Conseil fédéral a notifié à la commission sa volonté de renégocier en partie l'accord-cadre, provoquant l'incompréhension de Bruxelles et la non-reconnaissance de l'équivalence boursière helvétique. Soigneusement tenu à l'écart par les partis politiques durant la campagne pour les élections fédérales, le dossier est depuis en phase « d'attente », et sera repris en main par le Conseil fédéral au lendemain de la votation de mai 2020. Les Suisses devront alors se prononcer sur un texte de l'UDC demandant la dénonciation de l'accord de libre-circulation des personnes avec l'UE.

Autre dossier de politique européenne traité en 2019 : la mise à jour des accords de Schengen, dont la directive sur les armes a été largement approuvée par la population. Les relations extérieures ont suivi de près ces deux actualités pour le compte de Conseil d'Etat, en fournissant plusieurs contributions ainsi qu'en participant aux échanges du réseau des délégués européens des cantons, respectivement à Zurich en mars ainsi qu'à Delémont en novembre 2019.

1.4 Promotion de l'image du canton de Fribourg

Ayant vu le jour en décembre 2013 sous impulsion du Conseil d'Etat, l'association Fribourgissima Image Fribourg mène depuis, et avec succès, la campagne de notoriété « Fribourg, le bonheur en plus ». Composée de quatorze partenaires, l'association est un partenariat public-privé dont l'Etat de Fribourg assure la moitié du financement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le secrétariat de l'association est géré par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg qui lui apporte un soutien organisationnel et logistique indispensable au succès du projet : organisation des séances de travail, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, gestion des réseaux sociaux, comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé la Chancelière d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel. Réuni à cinq reprises, le comité exécutif a continué à déployer la stratégie de communication digitale du projet ainsi qu'à engager l'association dans la création de projets et la mise en œuvre d'événements.

En 2019, Fribourgissima Image Fribourg a coordonné la présence fribourgeoise à la Fête des Vignerons à Vevey. Du 18 juillet au 11 août 2019, le canton de Fribourg a investi, avec sa « Méjón Friboua », la majeure partie du Jardin Doret à Vevey en proposant trois espaces distincts : « Lé j'armayi », « Paradi tèrèchtre » et le « Rèchtoran ». Cette présence, alliant traditions et innovations, a été le fruit d'une collaboration entre la Société des Armaillis de la Fête des Vignerons, partenaire historique de la fête, Fribourgissima Image Fribourg et Terroir Fribourg. De plus, l'association a assuré la conduite et la gestion du projet sous la houlette de son président et de son secrétariat.

Cette sixième année d'activité de « Fribourgissima Image Fribourg » a été l'occasion de relever de beaux défis, tout en continuant à enrichir la plate-forme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété. L'engagement des partenaires et leur volonté de s'associer pour promouvoir l'image du canton de Fribourg ne cesse de grandir et de s'intensifier.

1.5 Secteur Traduction

Le secteur Traduction contrôle si les versions allemandes des textes qui sont soumis par les Directions ou d'autres autorités sont correctes du point de vue du contenu et de la langue. Il réalise aussi des traductions pour la Chancellerie d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil et, au besoin, pour la présidence du Conseil d'Etat et les Directions et assure la coordination des questions de traduction français-allemand et allemand-français au sein de l'administration cantonale.

Entre janvier et juillet 2019, le secteur a employé une stagiaire qui a non seulement apporté une collaboration précieuse à la traduction mais également assumé des travaux terminologiques.

1.5.1 Traduction

En 2019, les collaborateurs du secteur ont, à côté des textes courants, traduit quelques documents très volumineux, tels le projet d'ordonnance sur le référentiel cantonal, l'avant-projet de la nouvelle loi sur la protection des données, l'avant-projet de la loi modifiant le code de procédure et de juridiction administrative (CPJA), les rapports explicatifs accompagnant ces trois projets législatifs et le manuel d'Axioma. Par ailleurs, le secteur a été mis à contribution par la présence fribourgeoise à la Fête des Vignerons et par la Conférence suisse des chanceliers d'Etat. La traduction en allemand des rapports d'activité des tribunaux de district et des justices de paix de la partie francophone du canton et de celui du médiateur cantonal a également engendré pour le secteur un volume de travail considérable. Le secteur a aussi assuré la traduction du rapport d'activité de Fribourgissima. En outre, tout au long de l'année, le secteur a apporté son soutien aux Directions dont les traducteurs et traductrices étaient absents ou surchargés. Enfin, il a été fait usage de la possibilité de faire traduire, à l'externe, des textes de l'allemand vers le français dans une proportion comparable à celle de l'année 2018 : 33 mandats contre 32 en 2018.

1.5.2 Terminologie

Le responsable du secteur a mis à jour la terminologie extraite de la législation fribourgeoise disponible dans la base de données terminologiques interne. Il a également inséré dans la base de données les titres des nouveaux actes législatifs. La stagiaire a terminé le projet terminologique dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Le secteur a collaboré activement aux travaux de l'Organe de coordination de la coopération terminologique dans le secteur public (CoTerm), organe qui a tenu deux séances en 2019. La terminologie de l'Etat de Fribourg est toujours disponible sur Internet, à l'adresse <http://friterm.fr.ch>, et les nouvelles entrées y sont ajoutées mensuellement.

1.5.3 Prestations pour les traducteurs et traductrices de l'Etat

La Conférence des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg, qui réunit les traducteurs et traductrices de l'administration cantonale ainsi que ceux de l'hôpital fribourgeois et du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale, a tenu une séance en 2019. Créé en 2011, cet organe est présidé par le responsable du secteur et traite des questions de traduction et de terminologie au sein de l'Etat. En 2019, la Conférence a notamment abordé la question de l'intelligence artificielle et les expériences réalisées avec les traductions pour la nouvelle BDLF.

Pour leur formation continue, les traducteurs et traductrices ont participé à « Equivalences », le congrès annuel de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) qui était consacré au thème « Traduire et interpréter dans de nouveaux contextes ». Depuis 2017, l'ensemble des traducteurs et traductrices de l'Etat de Fribourg est membre de soutien de l'ASTTI.

1.6 Secteur Publications officielles

Le secteur Publications officielles assure le contrôle formel et légistique des versions française et allemande des projets d'actes législatifs et des textes officiels émanant des Directions du Conseil d'Etat ou d'autres autorités. Il procède au contrôle linguistique de la version française, pendant que le contrôle de la version allemande est confié au secteur Traduction. Il est également chargé de mettre la touche finale aux rapports du Conseil d'Etat ainsi qu'aux messages accompagnant les projets de lois et de décrets en vue de leur diffusion auprès du Grand Conseil.

Chaque semaine, le secteur pourvoit à la publication électronique, dans le Recueil officiel fribourgeois, des actes adoptés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et d'autres autorités. Il tient à jour et insère dans les actes publiés les données complémentaires les concernant : exercice des droits populaires, promulgation, entrée en vigueur, approbation fédérale. En parallèle, il procède à la publication dans la Feuille officielle de la liste des actes parus dans le Recueil officiel fribourgeois et des données complémentaires mentionnées ci-avant. De plus, à des fins de conservation et de sécurité, le secteur imprime en quatre exemplaires les actes publiés dans le Recueil officiel fribourgeois.

Le secteur a aussi pour tâche la publication dans la Feuille officielle d'avis et de textes officiels concernant des affaires de la Chancellerie d'Etat, des affaires fédérales ou encore des affaires intercantionales et extracantonales. A cela s'ajoute la gestion, en collaboration avec l'imprimerie, des questions liées à l'outil de saisie mis à la disposition des services de l'Etat pour la publication de leurs annonces.

Dans le but de veiller au bon déroulement et à une organisation efficace de sa collaboration tant avec les Directions du Conseil d'Etat, le Secrétariat du Grand Conseil ou d'autres autorités qu'avec les imprimeurs, le secteur établit des échéanciers.

Enfin, le secteur a la responsabilité applicative de l'Annuaire téléphonique des collaborateurs et collaboratrices de l'Etat et est en charge de l'actualisation des données de plusieurs entités.

1.6.1 Publications

Ont été publiés dans le **Recueil officiel fribourgeois (ROF)** :

- > Grand Conseil : 10 lois (2018 : 18) et 14 décrets (2018 : 19) ;
- > Conseil d'Etat : 67 ordonnances (2018 : 73), 0 arrêté (2018 : 1), 6 règlements (2018 : 6) et 0 tarif (2018 : 1) ;
- > Directions et autres autorités : 9 actes (2018 : 13).

Le secteur a par ailleurs procédé à la publication de :

- > décisions de promulgation et d'entrée en vigueur pour 19 actes (2018 : 24) ;
- > communications de droit cantonal et de droit intercantonal pour 3 actes (2018 : 4) ;
- > décisions d'approbation fédérale pour 6 actes (2018 : 0).

Au total, ce sont 601 pages (2018 : 738) qui ont été publiées dans le Recueil français et 605 pages (2018 : 747) dans le Recueil allemand.

Ont été publiés dans la **Feuille officielle (FO)** :

- > Grand Conseil : 3 décrets de naturalisation (2018 : 4) ;
- > Conseil d'Etat : 21 arrêtés (2018 : 23) et 5 décisions d'approbation de statuts d'associations (2018 : 1).

1.6.2 Votations populaires fédérales et cantonales

Le secteur a rédigé et publié dans la Feuille officielle, dans les deux langues officielles, les arrêtés de convocation et les arrêtés indiquant les résultats pour les votations populaires qui se sont déroulées au cours de l'année, soit 2 votations fédérales (2018 : 4) et 1 votation cantonale (2018 : 2).

1.6.3 Election fédérales

Pour les élections de l'automne 2019, le secteur a collaboré, de façon très soutenue, avec le secteur Droits politiques. A cet effet, il a préparé, dans les deux langues officielles, et publié dans la Feuille officielle les arrêtés de convocation du corps électoral du canton en vue de l'élection de la députation fribourgeoise tant au Conseil national qu'au Conseil des Etats, les listes de candidatures pour ces élections et les arrêtés et tableaux indiquant les résultats des scrutins des 20 octobre et 10 novembre 2019.

1.6.4 Actes de naturalisation

Lors des traditionnelles réceptions officielles organisées en leur honneur, les nouveaux citoyens et les nouvelles citoyennes reçoivent un acte de naturalisation. Le secteur, qui est chargé de vérifier l'exactitude des actes sous les aspects formel et matériel, a procédé au contrôle et à l'impression sur papier registre de 483 actes de naturalisation (2018 : 447).

1.6.5 Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg

La décision du Conseil d'Etat de renoncer à la publication sous forme papier de l'Annuaire officiel de l'Etat de Fribourg est assortie de la condition que la Chancellerie d'Etat veille à ce que les données électroniques correspondant aux données qui figuraient dans l'Annuaire soient versées aux Archives de l'Etat, conformément aux directives en matière d'archivage. A la fin de l'année 2018, le secteur, afin de satisfaire à cette exigence, a collecté les données nécessaires et, au cours de l'année 2019, les a mises en forme et structurées. En août 2019, un fichier PDF et, à des fins de sécurité, un exemplaire imprimé des données ont été remis aux Archives de l'Etat.

1.6.6 LexWork Advanced

L'application LexWork Advanced, outil de gestion de la législation intégrant le système de rédaction XML, a été mise en fonction le 1^{er} janvier 2019, en même temps qu'était introduite la primauté de la version électronique de la législation et que disparaissait la version imprimée des recueils de lois.

En attendant que les Directions aient reçu la formation pour l'utilisation de l'application, le secteur a assuré la saisie de textes avec ce nouvel outil. Il a également travaillé à la structuration et à l'insertion dans LexWork Advanced d'annexes qui, lors de la migration de la législation de LexWork Classic vers LexWork Advanced, avaient été laissées au format « Classic » en raison de leur complexité.

Le secteur a en outre, en collaboration avec le Service de législation, apporté son soutien aux Directions et services pour que le passage au nouveau système de saisie et de traitement de la législation se déroule de façon harmonieuse et sereine.

1.7 Secteur Droits politiques

1.7.1 SyGEV

Le Système de Gestion des Elections et Votations (SyGEV) est devenu un instrument incontournable dans les communes, les préfectures ainsi qu'au niveau du canton. La mise en place de l'authentification forte a été suivie par un changement important dans le processus de travail des communes et des préfectures. En effet, depuis la première votation populaire du 10 février 2019, les communes procèdent directement à la saisie des résultats dans SyGEV en lieu et place des préfectures. Ces nouveaux processus ont été appliqués à la satisfaction des communes et des préfectures, grâce notamment à l'implication de ces dernières lors de travaux préparatoires.

1.7.2 Vote par Internet (vote électronique)

Canton pionnier dans le vote par Internet (vote électronique), Fribourg recourait au système mis en place par La Poste suisse depuis novembre 2016 et jusqu'au scrutin du 10 février 2019. Si la publication du code source du futur système de vote par Internet (vérifiabilité individuelle et universelle) a permis à différents experts de mettre en évidence des faiblesses, le test public d'intrusion conduit au printemps 2019 n'a pas permis aux centaines de participants actifs, de hacker le système de vote par Internet. Le 4 avril 2019, La Poste suisse a pris la décision de ne pas mettre son système de vote par Internet à disposition des cantons qui l'utilisaient jusqu'alors afin de permettre d'y apporter les corrections nécessaires. Au début juillet, La Poste suisse a communiqué sa décision de retirer complètement du marché son système de première génération utilisé jusqu'alors (vérifiabilité individuelle) pour se concentrer sur la mise au point de son système de seconde génération (vérifiabilité individuelle et universelle). La Confédération a pris la décision de conduire une analyse générale portant sur les conditions de la reprise des essais de vote électronique afin de garantir une fiabilité optimale du système. Le 29 novembre 2019, le comité de projet eVoting, qui réunit des représentants des cantons et de la Confédération, a fixé les prochaines étapes des travaux qui doivent permettre de définir les conditions de la reprise du vote électronique à l'horizon 2021 ainsi que les mesures nécessaires portant sur des exigences applicables au vote par Internet à moyen terme et éventuellement des adaptations législatives. Les enquêtes Demo SCOPE conduites en 2017 et 2018 montrent que plus de 70 % des citoyens et citoyennes interrogés souhaitent la mise à disposition du vote par Internet.

1.7.3 Registre électoral cantonal

Un registre électoral cantonal est en cours d'établissement. Ce registre est le fruit de l'étude des besoins du canton et des communes. Son objectif premier est l'amélioration de la qualité des informations et la simplification des processus. Ainsi ce registre doit permettre de garantir l'intégrité des informations fournies par les communes, leur complétude ainsi que la mise à disposition d'informations comparatives entre les scrutins.

1.7.4 Renouvellement du Conseil national et du Conseil des Etats (20 octobre et 10 novembre 2019)

L'année 2019 a été marquée par le renouvellement des sept représentants et représentantes fribourgeois au Conseil national qui s'est déroulé le 20 octobre ainsi que le renouvellement des deux sièges fribourgeois au Conseil des Etats (20 octobre pour le premier tour et 10 novembre pour le second tour de scrutin).

Le second tour du scrutin au Conseil des Etats a été marqué par un retard de plusieurs heures de la publication des résultats suite à une panne informatique. Cette panne a été l'occasion d'un mandat interpartis. Par ailleurs, le constat d'un nombre important de bulletins nuls résultant, dans certaines communes, d'erreurs de la part des électeurs et électrices a fait l'objet d'une motion demandant une modification de la Loi sur l'exercice des droits politiques ([2019-GC-187 Motion modification LEDP](#)).

Le renouvellement du Conseil national 2019 a conduit à l'élection des personnes suivantes pour la 51^e législature 2019-2023 :

- > Monsieur Pierre-André Page (UDC)
- > Madame Christine Bulliard-Marbach (PDC)
- > Madame Valérie Piller Carrard (PS)
- > Monsieur Jacques Bourgeois (PLR)
- > Madame Ursula Schneider Schüttel (PS)
- > Monsieur Gerhard Andrey (Les Verts)
- > Madame Marie-France Roth Pasquier (PDC)

Le premier tour de l'élection au Conseil des Etats a conduit à un ballottage général. Lors du second tour de l'élection, les personnes suivantes ont été élues :

- > Monsieur Christian Levrat (PS)
- > Madame Johanna Gapany (PLR)

1.7.5 Votations fédérales et cantonales

Trois scrutins fédéraux ont été organisés en 2019.

Le 10 février 2019, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur un objet fédéral :

- > Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

Le 19 mai 2019, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur deux objets fédéraux :

- > Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS
- > Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Le 30 juin 2019, les citoyens et citoyennes se sont prononcés sur trois objets cantonaux :

- > Loi sur l'exercice du commerce
- > Loi sur la mise en œuvre de la réforme fiscale cantonale
- > Décret relatif aux contribution financières transitoires de l'Etat en faveur des communes et des paroisses

Tous les résultats se trouvent sur le site internet sygev.fr.ch/resultats.

1.7.6 Scrutins communaux

De nombreuses élections complémentaires dans les exécutifs communaux ont marqués l'année 2019. Des élections ont également été conduites afin de compléter différents Conseils généraux. Le système SyGEV a été mis à disposition des communes pour la plupart de ces scrutins.

Il faut relever une augmentation des votations communales faisant suite à des référendums ou des initiatives.

Dans la perspective de la fusion de communes entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2020, des élections ont eu lieu le 10 novembre afin de désigner des Conseils communaux et généraux. Ces fusions concernent les communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz (nouvelle commune de Prez) ainsi que les communes de Villaz-St-Pierre et La Folliaz (nouvelle commune de Villaz).

1.7.7 Exercice des droits populaires

Aucune initiative n'a été déposée en 2019.

Deux demandes de référendums ont été déposées :

- > 15 mars 2019 : demande de référendum contre la loi sur 9 octobre 2018 modifiant la loi sur l'exercice du commerce (ouverture des commerces le samedi) (référendum accepté en votation le 30 juin 2019)
- > 28 mars 2019 : demande de référendum contre la loi sur la mise en œuvre de la réforme fiscale – Projet fiscal 17 (PF 17) (référendum refusé en votation le 30 juin 2019)

Une pétition a été remise à la Chancellerie d'Etat :

- > 27 novembre 2019 : pétition demandant la gratuité des transports publics dans le canton de Fribourg pour les jeunes (les moins de 25 ans), les étudiants et les apprentis (1755 signatures)

1.8 Projets informatiques (SPI)

Le secteur des Projets informatiques (SPI) s'est impliqué de manière importante dans le développement du vote électronique en prévision des élections fédérales. Malheureusement, à la suite de problèmes rencontrés dans le code source de l'application et bien que l'intégrité des données soit garantie, La Poste Suisse a décidé de ne plus mettre son système à la disposition des cantons. Lors de la votation fédérale du 10 février 2019, quelque 55 % des Suisses et Suissesses de l'étranger et 40 % des électeurs et électrices de la commune pilote de Treyvaux ont utilisé le canal électronique pour exprimer leurs suffrages.

A la suite de la migration majeure de l'application Axioma à fin 2018, celle-ci a été pérennisée durant l'année 2019. Actuellement, plus de 400 collaborateurs et collaboratrices de l'Etat utilisent cette application pour la gestion et la transmission des dossiers entre les Directions, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Le SPI assure le support pour tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat pour les applications suivantes : Axioma, GesCom et ATE/ATI.

1.9 Secrétariat de cyberadministration

La mission fixée par le Conseil d'Etat au Secrétariat de cyberadministration au travers de la stratégie de décembre 2014 est de moderniser l'accès aux prestations tout en mutualisant les frais d'investissements au sein de l'Etat. Cette stratégie concrétise la nécessité de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique grâce aux technologies de l'information et de la communication.

1.9.1 Guichet virtuel de cyberadministration

Cette année, la version 4.0 du guichet virtuel a été mise en production. Cette évolution comprend des améliorations au niveau de l'expérience utilisateur dont notamment la messagerie et les documents ainsi que la partie technique qui permettra d'avoir, sur l'écran d'accueil, un suivi centralisé des démarches en cours avec l'Etat. Une nouvelle fonctionnalité permet d'insérer des informations sous forme graphique. D'autres améliorations technologiques comme le support des « Deep links », qui sont des liens qui permettent d'arriver directement dans la prestation concernée, ainsi que la mise en place d'une API GED ont été réalisées. Au niveau de la sécurité, les derniers développements ont été la mise en place d'audits et scans de sécurité du produit en continu ainsi que la clôture automatique des comptes.

1.9.2 Services de base

Les services de base représentent les fondements nécessaires aux prestations de cyberadministration. Ces briques de base permettent un développement mutualisé de la cyberadministration. L'année 2019 a permis la réalisation ou l'évolution des fonctionnalités des services de base suivants :

- > frID : le bureau d'identification permet à présent et en cas de besoin, d'effectuer une identification au travers d'un numéro AVS non-stocké ;

- > ePay : le service de paiements en ligne par Twint, cartes de crédit et Postfinance, amélioré grâce à une fonctionnalité (webhook) qui permet de s'assurer que malgré des problèmes de connexion du côté du client, la transaction puisse se terminer sans problème lorsque ce dernier a de nouveau du réseau. Le choix de l'intégration de Twint a rencontré un franc succès puisque 24 % des paiements se font actuellement par ce biais.
- > eAuth : le service qui contribue à la confiance numérique en assurant le contrôle de l'authenticité des documents a évolué vers une version multilingue. Cette nouvelle version permet plus de flexibilité dans l'intégration des codes QR au sein des documents. Cette évolution a été nécessaire notamment dans le cadre des attestations de poursuite, dont l'ensemble des documents (y compris ceux qui sont fournis au guichet physique) portent à présent le code QR pour renforcer la lutte contre les fraudes.
- > eScan : le service qui va simplifier la transmission des pièces justificatives, en permettant également de prendre une photo via Smartphone sans devoir installer d'application. Il a été développé fin 2019 et sera en fonction début 2020 dans sa première version.
- > eSign : le service qui permet de rendre la signature électronique aussi simple qu'un paiement en ligne. Il permettra des prestations sans rupture de média également dans le cadre de procédures ou de contrats qui nécessitent une signature à valeur légale. Ce dernier a été l'objet d'un PoC (preuve que le concept fonctionne) réalisé avec succès et attend la validation de l'Autorité de la transparence et de la protection des données pour pouvoir être mis en service. Son développement continuera courant 2020 dans le cadre de son intégration dans les projets de la feuille de route comme par exemple la réquisition de poursuite.

1.9.3 Prestations

Au niveau des prestations réalisées, des évolutions en relations avec la nouvelle technologie du guichet virtuel ont été réalisées au niveau du permis de pêche, des attestations de l'Office des poursuites et du Registre du commerce. Le développement d'un workflow générique de gestion des cas d'affaires apportera une base de travail simple et efficaces aux prestations qui nécessitent un suivi dans le temps pour les services qui ne possèdent pas encore de gestion des cas d'affaires standardisée. Le plus grand succès de l'année 2019 au niveau des prestations est la mise à disposition des 11 prestations de l'Etat civil. Le canton de Fribourg a été pionnier en Suisse car il est le premier à avoir réalisé ces prestations en ligne sans rupture de média. Il est ainsi possible d'obtenir les documents d'état civil sous forme électronique avec signature légale en quelques clics. Dès les premières heures, le succès a été au rendez-vous et la demande n'a pas diminué depuis. Plus de 40 % des documents d'état civil sont réalisés au travers du guichet virtuel (en temps normal un taux de 20 % représente la norme), ce qui démontre qu'il s'agissait d'une réelle attente de la population. Cette prestation présente également l'avantage qu'une fois le document émis et pour autant que l'état civil ne change pas, le document peut être utilisé à plusieurs reprises contrairement à la version papier qui une fois remise est en général conservée par l'organisme qui la demande.

L'année 2019 a aussi permis de démarrer les projets de prestations sans rupture de média suivants :

- > Prestations de l'OCN
- > eDéménagement
- > Réquisition de poursuite
- > Demande d'extraits du registre foncier.
- > Roadmap des prestations communales dans le cadre du COPIL DIGI-FR

1.9.4 Innovations

Application mobile vs. Progressive Web App : les coûts de mise en place et de maintenance d'applications mobiles sont assez élevés et récurrents. Les divers appareils mobiles (smartphones) et leurs versions de système d'exploitation sont en perpétuelle évolution. Si on projette un nombre important de services en ligne disponibles par ce biais, l'Etat de Fribourg et les communes seront vite confrontés à des charges de maintenance élevées. Dans le cadre de ses activités de veille technologique, le Secrétariat de cyberadministration a effectué avec succès un PoC d'une Progressive Web App avec des fonctionnalités comme l'utilisation « offline » (sans réseau de téléphonie mobile ni internet disponible) avec login biométrique, intégration de coordonnées GPS, prise d'image et synchronisation d'informations.

1.9.5 Commission de cyberadministration (CoCyb)

La CoCyb a siégé deux fois en 2019. Elle a accueilli Monsieur Pascal Florio en remplacement de Monsieur Didier Steiner démissionnaire, ainsi que Monsieur Michaël Montavon en tant que représentant du domaine de la législation. Elle a validé les orientations prises en terme technologique dans le cadre du guichet virtuel de cyberadministration ainsi que le budget à l'attention de la Commission informatique de l'Etat.

La commission a salué la mise en place de la partie technologique, des services de base et des 13 prestations réalisées.

Elle a pris acte du report du projet de l'OCN à mi-2020 en raison de l'indisponibilité des web services de la part du fournisseur. Elle a validé le principe de priorisation des prestations ainsi que la feuille de route des prestations 2020 et débuté l'étude des prestations pour 2021.

Dans le cadre des collaborations cantonales et intercantionales, elle a pris acte et soutenu la création du COPIL DIGI-FR qui permettra de coordonner les démarches de digitalisation avec les communes. Elle a également pu constater les développements encourageants dans le cadre de l'association iGovPortal.ch développés dans le chapitre suivant.

1.9.6 Coopération cantonale et intercantonale

Le secrétariat de cyberadministration, dont le responsable officie en tant que vice-président du comité de planification, a contribué à la démarche d'étude et de mise en œuvre de la stratégie nationale 2020-2023. Des aspects importants comme l'architecture, les services de base ainsi que la nécessité de simplifier l'organisation au niveau national ont pu être intégrés dans la stratégie qui a été adoptée par tous les acteurs fin 2019.

Dans le cadre des collaborations intercantionales, notamment au sein de l'association iGovPortal.ch, le Secrétariat de cyberadministration a pu en collaboration avec les cantons membre et par diverses rencontres au niveau national, intéresser de nouveaux cantons à la solution de guichet virtuel du canton de Fribourg ainsi qu'aux synergies qu'apporte l'association en matière de développement de prestations. Avec l'entrée de Soleure au 1^{er} janvier 2019 ainsi que l'arrivée officielle du canton de Saint-Gall pour 2020, l'association franchit un cap important. L'avenir est également réjouissant car les démarches effectuées en 2019 semblent également prometteuses. Concrètement, les cantons du Valais et de Schwyz ont bien accueilli la présentation de solution et les cantons des Grisons, de Genève et de Lucerne ont souhaité une présentation d'iGovPortal et de la solution de guichet virtuel.

1.9.7 Coopération avec les communes dans le domaine de la digitalisation (Projet DIGI-FR)

Au niveau cantonal, les réflexions sur la collaboration du canton avec les communes ont progressé au travers du COPIL DIGI-FR, constitué par le Conseil d'Etat et l'Association des communes fribourgeoises (ACF). Les divers workshops ont permis de confirmer les orientations prises en 2018 et de mettre en exergue les enjeux pour les communes en matière de digitalisation. Les prochaines étapes concerneront la définition d'une gouvernance et d'une feuille de route commune dans les domaines prioritaires.

1.9.8 Award

L'association iGovPortal.ch s'est distinguée lors des Digital Economy Awards. Les représentants de l'association ont reçu une belle reconnaissance de leurs efforts en matière de transformation digitale en décrochant la deuxième place de la catégorie Digital Transformation. Cette sélection a récompensé les efforts de la première association intercantonale en matière de cyberadministration ainsi que la souplesse de la plateforme et des services de base qui permettent de s'intégrer facile dans des cantons possédant déjà des prestations mais également auprès de ceux qui démarrent dans le domaine. Cette flexibilité représente une valeur ajoutée importante.

1.10 Référentiel cantonal

Cette infrastructure numérique de traitements de données dotée d'une gouvernance centrale fournira à terme des données qualifiées et actualisées de personnes et d'organisations en interaction et/ou en relation directe avec les organes de l'Etat. Celles-ci pourront être partagées avec des organes publics du canton de Fribourg ou des personnes privées chargées de l'accomplissement de tâches publiques.

Dans le cadre de la stratégie de cyberadministration, le programme lié au Référentiel cantonal a poursuivi en 2019 la mise en œuvre projetée essentiellement sur trois périmètres. La phase conceptuelle a été achevée en mars dernier. Elle était liée à la gestion des données centralisées et de l'architecture, de la sûreté de l'information et de la protection des données, ainsi que la détermination des choix technologiques de la plateforme des données.

Au plan organisationnel, la mise en œuvre de la structure organisationnelle stratégique et opérationnelle des données référentielles (qualité, conformité) ainsi que les travaux sur les bases légales complémentaires ont fortement avancé. Les démarches nécessaires sont suffisantes à court terme pour permettre à la gouvernance de jouer son rôle et de répondre à ses obligations. Le réseau des référents métiers est actif depuis février 2019 aux côtés de l'équipe projet et le réseau d'intendance des données a vu le jour à la suite de l'engagement de l'intendant du Référentiel cantonal en octobre. Une Commission de gouvernance des données référentielles a été instituée (ACE 1.10.2019).

Sur un plan plus technique, les socles technologiques et fonctionnalités de base ont été implémentés, avec un Référentiel des nomenclatures disponible pour les partenaires figurant dans l'organisation. Les premières interfaces exposées par le Référentiel cantonal ont été testées et sont effectives. La partie initiale de l'infrastructure qui concernera les « personnes physiques », sur le périmètre du contrôle des habitants, est en voie de réalisation. Quant au référentiel des « entreprises et établissements », la rédaction des exigences a commencé fin 2019.

1.10.1 Collaboration transversale

En tant que mandante du programme, la Chancellerie d'Etat travaille en mode transversal, en veillant à impliquer dans l'organisation les parties prenantes essentielles aux objectifs d'harmonisation des données de référence. Elle a pu trouver des appuis auprès de différents niveaux d'autorité (communal, cantonal et fédéral) qui ont permis d'avancer dans la concrétisation des projets. En outre, le citoyen peut consulter sur le site Internet de l'Etat nombre d'informations en lien avec les projets et l'avancement de l'organisation en phase expérimentale (<https://www.fr.ch/cha/vie-quotidienne/demarches-et-documents/le-referentiel-cantonal>).

Au niveau de la législation, avec l'ensemble de ses partenaires, notamment le Service cantonal de la législation, la Chancellerie d'Etat s'est chargée de la rédaction de l'ordonnance concernant la mise en œuvre du Référentiel cantonal des données des personnes, organisations et nomenclatures (RSF 17.45). Celle-ci a été adoptée le 24 juin 2019 par le Conseil d'Etat. Elle a en outre par la suite travaillé activement à compléter les dispositions au regard des besoins exprimés par les métiers en proposant une nouvelle « Loi adaptant la législation cantonale à certains aspects de la digitalisation », mise en consultation à la fin de l'année. L'accès à certaines sources de données, déterminantes pour assurer l'identification des personnes et les traitements liés, en est tributaire.

1.10.2 Implications spécifiques

Quelques Directions de l'Etat, directement concernées par l'infrastructure de gestion des données et par ses problématiques, précisent ci-après leur implication dans le cadre du programme et des différentes activités de gouvernance pour l'année 2019 :

Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) :

Le SITel est en charge de la gestion du programme, actuellement divisé en huit projets, des développements techniques liés et de la sécurité informatique. Il apporte son expertise et soutien pour définir les mesures les plus appropriées afin de respecter les meilleures pratiques et les adapter à l'évolution des contextes et de la technologie.

Service de la statistique (SStat) :

Dans le cadre de ses projets et événements particuliers, le SStat a participé activement en 2019 au développement des projets de référentiels transversaux de données, sous l'égide de la Chancellerie d'Etat. A cette fin, il a engagé un intendant des données dont le rôle est d'assurer la qualité et la compatibilité des différentes sources des données référentielles. Le SStat délègue une personne auprès de la Commission de gouvernance des données référentielles et y apporte un fort soutien.

Administration des finances (AFin)

L'AFin a assuré une participation active aux travaux relatifs au Référentiel cantonal (QUID4) que pilote la Chancellerie d'Etat. Sa présence se matérialise concrètement par des contributions dans le cadre des séances des référents ainsi que dans le cadre des tâches d'intendance des données.

Service de la population et des migrants (SPoMi)

En tant que partenaire à obligations restreintes, le SPoMi s'est investi en 2019 dans le projet QUID4 comme suit : traitement des demandes d'accès à FriPers et concernant l'accès aux données de SYMIC. Il contribue à des échanges réguliers relatifs aux flux des données entre les contrôles de l'habitant, la plateforme cantonale FriPers et le registre SYMIC. Il participe dans le cadre de ses obligations légales à la qualité des données et aux aspects liés à la protection des données.

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) – Centre de compétences FriTic :

FriTic et la DICS assurent une participation régulière au programme QUID4 dont l'un des projets les concerne au premier chef. La DICS est fortement impliquée dans le programme QUID4. En 2019, elle a mis à disposition un intendant de données (20 %) pour le nettoyage opérationnel des données et diverses analyses ainsi qu'un référent. Les participants sont intégrés dans plusieurs groupes de travail : Comité de pilotage du programme QUID4, Comité de Qualité des données référentielles, Groupe de travail des référents métier, etc.

Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)

L'ATPrD est directement impliquée dans le Comité de conformité des données référentielles, au Comité de pilotage et avec voix consultative dans la Commission de gouvernance des données référentielles. La préposée participe activement aux questions liées à l'application des dispositions légales en matière de protection des données dans les processus liés au Référentiel cantonal ainsi que ceux des contributeurs et consommateurs futurs des données, à savoir les organes désignés dans l'ordonnance de mise en œuvre RSF 17.45 pour la phase expérimentale.

Enfin, la préposée apporte une contribution dans les réflexions du groupe de travail en charge de l'évolution des bases légales et en matière d'autorisations d'accès. La Commission cantonale de la transparence et de la protection des données est par ailleurs régulièrement informée de l'avancement des travaux.

Service cantonal des contributions – impôts (SCC)

Le SCC a été activement impliqué dans l'avancement des travaux liés au projet de Référentiel cantonal en participant aux divers groupes de travail. Il a aussi participé aux Comités de pilotage ainsi qu'à la rédaction de l'ordonnance concernant la mise en œuvre du Référentiel cantonal de données de personnes, organisations et nomenclatures.

2 Service de législation (SLeg)

Chef de service : Luc Vollery

2.1 Activités

2.1.1 Travaux législatifs

Dans ses tâches d'appui à l'élaboration de la législation spéciale, le SLeg a notamment :

- > mis à disposition des Directions et de leurs unités administratives la nouvelle application de gestion des actes législatifs, qui sert désormais également à la rédaction des textes et leur permet de saisir leurs projets dans un cadre fixe et bien délimité ;
- > organisé la formation du personnel à l'usage de cette application, rédigé un manuel d'utilisation détaillé, assuré en collaboration avec la Chancellerie le soutien des utilisateurs et utilisatrices des Directions et assisté directement à de nombreuses reprises ces dernières dans leurs travaux rédactionnels ou de saisie des textes ;

- > examiné plus d'une trentaine de projets législatifs et fait part de ses observations et, le cas échéant, de propositions rédigées à la Direction concernée ;
- > collaboré à l'élaboration d'actes législatifs au sein de divers groupes de travail, p. ex. en vue de l'intégration de la médiation administrative au sein de l'Autorité de la transparence et de la protection des données ou de l'élaboration d'un projet d'ordonnance sur les projets immobiliers ;
- > fourni régulièrement aux Directions et services des renseignements sur la technique législative à suivre dans leurs projets.

Le SLeg a en outre exercé une activité particulièrement intense dans le domaine de l'élaboration de la législation générale. Il a en particulier :

- > mené à terme les travaux relatifs au règlement sur l'archivage (adopté par le Conseil d'Etat le 4 juin 2019), en collaboration avec les Archives de l'Etat ;
- > contribué à l'élaboration de l'avant-projet de nouvelle loi sur la protection des données (mis en consultation en décembre 2019) en tant que cheville ouvrière du groupe de travail constitué à cet effet sous l'égide de la Préposée à la protection des données ;
- > conduit, en collaboration avec la Chancellerie et son responsable de la gouvernance des données, les travaux relatifs à l'ordonnance sur le référentiel cantonal (adoptée par le Conseil d'Etat le 24 juin 2019) ;
- > élaboré, avec l'aide d'un petit groupe de travail, l'avant-projet de loi adaptant la législation cantonale à certains aspects de la digitalisation (mis en consultation en décembre 2019) ;
- > rédigé un avant-projet de loi modifiant le CPJA dans le but de donner une suite directe à la motion 2019-GC-74 concernant l'obligation de décision formelle relative à des actes matériels illicites.

Enfin, le SLeg tient à jour un état des projets de lois de la législature et dresse chaque année, pour le rapport d'activité du Conseil d'Etat, l'état de réalisation des projets législatifs énoncés dans le Programme gouvernemental.

2.1.2 Diffusion de la législation

Dans le domaine de la diffusion de la législation, le SLeg a notamment :

- > conduit à son terme le projet BDLF_ROF XML, qui avait pour buts la mise en route d'une nouvelle version de l'application informatique de gestion des actes législatifs permettant notamment de réunir la publication du ROF et du RSF au sein de la même banque de données (BDLF), d'assurer une mise à jour en continu de la législation dans une présentation du site Internet revue et améliorée et de mettre à disposition des Directions et de leurs unités administratives un système de rédaction et de suivi des textes législatifs ;
- > mené de nombreux échanges avec le fournisseur de l'application ainsi qu'avec les autres cantons qui utilisent celle-ci en vue d'assurer la mise à jour et l'évolution régulière du système ;
- > fait l'acquisition de certains compléments indispensables au bon fonctionnement de la nouvelle application et poursuivi ou débuté divers travaux visant à compléter et améliorer la BDLF ;
- > collaboré avec la Chancellerie pour la publication de la version électronique du ROF et clos l'époque des recueils imprimés (fin du ROF papier et foi publique de sa version électronique depuis le 1er janvier 2019) ;
- > assuré la mise à jour en continu du RSF, en tenant compte à la fois des particularités de la nouvelle application informatique et des problèmes ponctuels posés par certains dossiers (p. ex., adaptation terminologique d'environ 70 actes suite à la réorganisation de l'administration en matière de protection de la nature et du paysage) ;
- > mis à disposition des internautes un guide d'utilisation de la nouvelle BDLF ;
- > fourni régulièrement des renseignements sur la législation fribourgeoise, son historique et ses travaux préparatoires ainsi que sur la manière de consulter efficacement les documents y relatifs sur Internet.

2.1.3 Conseils juridiques et activités scientifiques

Dans ses activités de conseil et de recherche juridiques, le SLeg :

- > a rendu de nombreux avis, rapports et renseignements juridiques à l'intention du Secrétariat du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale ;
- > a traité ou discuté, en collaboration étroite avec le SITel, le Secrétariat de cyberadministration et le responsable de la gouvernance des données auprès de la Chancellerie, de nombreuses questions juridiques soulevées par les

-
- divers projets liés à la digitalisation et à la cyberadministration (signature électronique, consentement dans le cadre du guichet virtuel, sécurité des données et de l'information, identité électronique, externalisation de données et de traitements, etc.) ;
- > est représenté dans plusieurs organes chargés des questions liées à cyberadministration (Commission de cyberadministration, groupe de travail intercantonal des juristes de la cyberadministration, groupe de travail chargé d'examiner les questions juridiques soulevées par le référentiel cantonal) ;
 - > est également représenté au sein du Forum de législation mis en place par la Confédération ;
 - > a rédigé diverses réponses à des instruments parlementaires ou participé à leur rédaction ;
 - > collabore avec la Revue fribourgeoise de jurisprudence (RFJ), au comité de laquelle il est représenté et à laquelle il apporte son soutien pour la publication des différents numéros et du répertoire annuel.

En outre, deux collaborateurs du SLeg ont publié dans la RFJ des contributions en relation avec le droit fribourgeois (Michael Montavon/Stéphane Schwab, eGovernment : Quelques comparaisons et réflexions à partir de l'exemple estonien ; Luc Vollery, Accès à des directives et à des informations budgétaires sur les informateurs de la police).

2.2 Événements particuliers

Chef adjoint du SLeg pendant une vingtaine d'années puis chef durant 6 ans, André Schoenenweid a pris sa retraite le 30 avril 2019. D'autres collaborateurs et collaboratrices particulièrement expérimentés ont également quitté le service durant l'année écoulée. Si bien que c'est en pleine réorganisation, avec un personnel et une direction largement renouvelés, que le SLeg a fait face à un nombre de dossiers particulièrement élevé.

3 Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI)

Chef de service : Gilbert Fasel

3.1 Activités

Le SAMI est responsable de l'approvisionnement des fournitures, du matériel de bureau administratif et technique, des appareils de bureau ainsi que des imprimés pour l'ensemble des services de l'Etat. Il est en charge de réaliser, au moyen de ses propres infrastructures, les travaux de prépresse, d'impression, de reliure et de numérisation. Le Service propose également ses services d'acquisition, de logistique et de gestion de produits imprimés aux institutions subventionnées par l'Etat.

3.2 Secteur des achats

Le chiffre d'affaires global du Service a atteint 4 823 327 francs, soit une contraction de 8,36 % par rapport à l'année 2018. Le nombre des commandes a fluctué de façon proportionnelle (1537 unités en comparaison de 1687 en 2018). La quantité de factures comptabilisées a été de 2347 pièces. Ces valeurs concernent l'ensemble des fournitures de bureau (sans le mobilier), les mandats d'impression, le matériel de vote et les montants dédiés à la maintenance des équipements. Le tassement du chiffre d'affaires est principalement dû à la fluctuation des prix et à la variation des besoins des utilisateurs. Entre autres, les coûts liés à la location des imprimantes multifonctions (-30 % sur une position de plus d'un million de francs suite au projet OPI, optimisation du parc d'impression), la diminution des coûts d'équipements de l'imprimerie ou encore des réductions de prix des fournitures.

La gamme de produits achetés s'est étoffée en fonction des demandes clients. Notamment dans le domaine du matériel TIC (technologies de l'information et de la communication) et audio-visuel où les écrans complètent l'offre des beamers. Les accessoires informatiques, par exemple les adaptateurs et systèmes Barco, ont fait l'objet de nombreuses demandes. Le volet concernant le matériel destiné aux votations et élections (bulletins de vote, listes électorales, brochures d'information, enveloppes) a généré d'importants volumes tout au long de l'année. Les marchés du papier et des enveloppes seront à nouveau mis au concours en 2020.

A l'exception des marchés publiés sur la plate-forme SIMAP, les appels d'offres sont essentiellement effectués sur invitation. Les partenaires économiques fribourgeois sont naturellement conviés à soumettre une offre. Le Service a reçu la visite de multiples sociétés qui souhaitent présenter leurs nouveautés et prestations. Cette tâche annexe incombe également au service. En général, une visite annuelle est suffisante pour maintenir la relation commerciale.

Le Service d'achat a commandé 447 palettes de papier pour l'ensemble de l'administration, le secondaire 2 (S2) et les établissements de la Haute école spécialisée. Malgré les incitations à diminuer la consommation de ce support, la demande a légèrement progressé. Le Service l'explique par l'augmentation du nombre d'élèves du niveau secondaire et par le fait que les moyens électroniques d'enseignement ne soient pas encore généralisés. Le papier consommé est 100 % recyclé et labellisé « Ange bleu ». Ce label garantit que les fibres de papier proviennent uniquement de vieux papier et que certains produits chimiques, comme le chlore, les azurants optiques ou des produits cancérigènes ne sont pas utilisés lors du processus de fabrication.

Le projet OPI, optimisation du parc d'impression, mené en étroite collaboration avec le SITel, s'est poursuivi à la satisfaction du mandant. Les services de l'administration étant répartis sur de très nombreux sites, le déploiement du troisième lot d'imprimantes (130 appareils) a nécessité de nombreuses livraisons. Le projet se terminera comme planifié à la fin du premier trimestre 2020. Il permet, outre une diminution des volumes imprimés, une réduction des coûts, une confidentialité accrue pour les utilisateurs et utilisatrices ainsi qu'une amélioration de l'empreinte carbone.

Un projet similaire portant sur les impressions dans les établissements du secondaire du deuxième degré a débuté en automne. Le comité de pilotage composé des représentants du SITel, du SAMI et du S2 s'est réuni à deux reprises. Un appel d'offres public est en cours d'élaboration. La publication est prévue pour le premier trimestre 2020.

Le Service a entre autres participé au comité de pilotage du développement durable (DD). Les réunions et ateliers furent essentiellement consacrés à l'élaboration de la nouvelle stratégie cantonale. Celle-ci est basée sur les trois dimensions du DD (sociale, environnementale, économique) et intègre les défis de l'Agenda 2030.

Le SAMI a collaboré aux diverses réunions concernant l'harmonisation du matériel TIC au sein de l'Etat. Les participants (Centre de compétences Fritic, OCMS, SITel, Sbat) ont défini les priorités et planifié les prochaines étapes. Le premier projet porte sur l'optimisation des moyens de projection dans les établissements du secondaire 2 académique et professionnel ainsi qu'au sein de l'administration. Un appel d'offres public a été publié à la fin novembre. Les résultats devraient permettre d'intégrer les nouveaux produits dans la procédure budgétaire de 2021.

Le service assume la responsabilité d'un apprenti technologue en impression de langue allemande. Durant la première partie de l'année, il a accueilli l'apprenti employé de commerce de la Chancellerie pour une durée de six mois.

3.3 Travaux d'impression réalisés en interne

En qualité de spécialiste, le centre d'impression a réalisé les principaux documents destinés à l'ensemble des Directions, au Grand Conseil et aux établissements professionnels et scolaires (à l'exception du niveau primaire). Les hôpitaux, certains établissements cantonaux (ECAB, TPF, OCMS) ainsi que plusieurs communes ont également utilisé les services de l'imprimerie interne. Les volumes d'impression se sont contractés d'environ 17 % pour atteindre 5,5 millions de copies. La partie couleur s'est maintenue, voire a progressé, alors que les tirages monochromes ont diminué. Après une année 2018 particulièrement chargée, on retrouve des valeurs usuelles. Le nombre de commandes traitées en interne a légèrement augmenté. Celles-ci représentent un montant facturé de 562 000 francs.

En début d'année, l'atelier a procédé à la mise à jour du catalogue de prestations « paratonnerres » pour le compte de l'ECAB. L'IAG a sollicité le SAMI pour plusieurs séries de posters et panneaux de type roll-up destinés à ses manifestations publiques. En juillet et août, l'atelier a essentiellement travaillé à la réalisation des supports de cours pour les cycles d'orientation, les écoles professionnelles techniques et commerciales ainsi que les établissements du secondaire 2. Les ouvrages de référence : projet de budget, budget, comptes, annuaire statistiques, ont tous été imprimés en interne. L'année fut également marquée par de nombreuses élections complémentaires (conseils communaux ou généraux), scrutins pour lesquels le service se charge de composer et livrer le matériel de vote.

Les hôpitaux, le Conservatoire de Fribourg ainsi que diverses entités (CPI, SFP, CPPEF) ont bénéficié de ce service tout au long de l'année. A la période des rentrées scolaires, ce sont les traditionnels communiqués de presse qui ont été exécutés. En outre, la brochure d'information « Bois-Energie » éditée par le Service des forêts et de la nature a été réalisée avec les ressources internes. Ce document n'a pas fait l'objet d'un tirage papier. La production de posters et visuels grands formats a également été très prisée. Par rapport à l'année précédente, le volume du travail de composition est resté stable.

Le système d'impression noir blanc a été remplacé en août. La nouvelle configuration se compose de deux éléments indépendants : une imprimante de haute technologie et un module d'assemblage des cahiers (Watkiss). Le principal avantage de la nouvelle structure est l'optimisation des cadences de chacun des appareils. Précédemment ceux-ci étaient en ligne et l'unité de finition ralentissait sensiblement l'imprimante. Actuellement, en cas de maintenance ou de panne sur l'un des équipements, le deuxième module reste opérationnel. Au niveau des coûts, la charge financière mensuelle a pu être réduite de 1400 francs.

3.4 Travaux de reliure et de numérisation

Une grande partie des ressources de l'atelier ont été attribuées à la restauration de registres confiés par les Offices d'état civil. Ce mandat, débuté en 2018, comprend la remise en état de plusieurs centaines d'ouvrages. Une quarantaine de volumes appartenant aux Offices de la Sarine, de la Broye, du Lac, de la Veveyse et de la Glâne ont pu être rhabillés. Les capacités du secteur étant plutôt restreinte (1,8 EPT), une partie de ce travail a été sous-traité auprès de relieurs externes. De plus, le service a prolongé le contrat de travail de l'apprentie de dernière année (trois mois à 40 %) afin de disposer d'une aide supplémentaire. Les entités du pouvoir judiciaire, les études notariales et les bibliothèques constituent les principaux clients de la reliure. Les études notariales ont confié au Service 178 volumes minutaires à relier. En automne, les artisans ont assemblé et relié six volumes des grands protocoles du Conseil d'Etat. En parallèle, une série d'ouvrages propriétés des registres fonciers de la Sarine et de la Gruyère ont fait l'objet d'une restauration. Une série de 95 exemplaires brochés cartonnés, composée de journaux locaux (La Liberté, les Freiburger Nachrichten, La Gruyère et la Feuille fribourgeoise) a été assemblée et reliée pour le compte des archives de l'Etat. Le secteur a également approuvé une vingtaine de coffrets destinés à protéger les protocoles du Conseil communal de la Ville de Fribourg.

L'apprentie relieuse artisanale a acquis son certificat fédéral de capacité et a décroché un emploi auprès de la BCU.

Les activités de numérisation pour le compte des divers registres fonciers ont été poursuivies. Le secteur a principalement travaillé pour les districts de la Gruyère et de la Broye. Les 28 000 scans effectués correspondent à la volumétrie de l'année 2018. Les ressources dédiées à cette tâche sont restées les mêmes. De plus, les districts ont commandé la numérisation de divers plans d'aménagements. Le deuxième scanner est installé auprès des archives de l'Etat. Il est utilisé à 50 % par une collaboratrice du Service d'achat. Pour le reste, ce sont les collaborateurs des archives qui assument son fonctionnement. Cet équipement permet entre autres la numérisation de la collection des registres de l'assurance-feu. Celle-ci comprend plus de 1400 volumes et répertorie les bâtiments fribourgeois durant la période de 1812 à 1970. Ce sont 32 481 scans, l'équivalent de 516 registres, qui ont été traités durant la période.

Quant aux microfilms, cette technologie ne correspond plus au standard actuel. L'équipement sera démonté dans le courant de l'année 2020. D'ici là, il a été mis à disposition des archives de la ville de Fribourg pour microfilmer les protocoles du Conseil communal.

3.5 Fournitures de matériel de bureau et logistique

Le secteur a assumé la responsabilité des acquisitions, du stockage et de la distribution des fournitures auprès de l'ensemble des services de l'Etat. L'essentiel des achats a été réalisé auprès des entreprises locales. L'année 2019 a été notamment marquée par la modernisation de l'assortiment des fournitures. Une quarantaine d'articles obsolètes ont été remplacés par des produits correspondant mieux aux besoins des utilisateurs. L'approvisionnement de produits répondant à des critères de durabilité élevés (matériaux 100 % recyclable, labellisés Ange bleu ou Energie Star) s'est poursuivie. La gamme actuelle comprend environ 600 articles de stock. Le contrat-cadre portant sur le marché des classeurs a été renégocié en collaboration avec l'Office cantonal du matériel scolaire sis à la même adresse. La nouvelle convention porte sur un volume de 100 000 pièces et porte sur une période de dix-huit mois. Les

logisticiens ont traité 2353 commandes par le biais du shop SAMI-Intranet. Cela équivaut à un volume de 953 086 francs. En comparaison avec l'année précédente, la hausse est de 18,6 %. L'inventaire annuel des produits a eu lieu à la fin du mois de novembre. La valeur du stock de fournitures est restée stable, elle correspond à un montant d'environ 219 500 francs. Le collaborateur en charge des acquisitions standards a élargi ses connaissances en suivant la formation de « spécialiste achat » chapeauté par l'association « Procure.ch ». Il a décroché son brevet au printemps 2019. L'apprentie logisticienne a terminé sa formation en août après avoir réussi ses examens. Elle a obtenu un emploi auprès d'une grande société de la place. Le secteur offre également la possibilité d'effectuer des stages d'initiation, plusieurs jeunes ont saisi cette opportunité pour se familiariser avec ce domaine.

3.6 Chiffres clés 2019

	2019	2018	Ecart
Nombre de commandes SAP-MM	1537 commandes	1687	- 150
Nombre de factures fournisseurs	2414 factures	2347	+ 67
Montant des mandats confiés aux entreprises CA (Impression, fournitures, équipements)	4 823 327 francs	5 263 329	- 440 002
Produits stockés, approvisionnés et distribués	627 articles	622	+ 5
Production interne			
	2019	2018	Ecart
Impression numérique (Format A4 et A3)	5 466 451 pages	6 605 090	+ 1 138 639
Ouvrages reliés	446 exemplaires	404	+ 42
Documents microfilmés ou numérisés	27 650 pièces	28 000	- 350

4 Archives de l'Etat de Fribourg (AEF)

Archiviste cantonal : Alexandre Dafflon

4.1 Bases légales et organisation

Le Conseil d'Etat a, dans sa séance du 4 juin 2019, adopté le projet de règlement sur l'archivage (RSF 17.61), qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2019. C'est l'aboutissement d'un long processus entamé en 2011, avec la rédaction d'un projet de loi sur l'archivage, adopté par le Grand Conseil le 10 septembre 2015 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Dès 2019, l'Etat de Fribourg et les communes fribourgeoises sont dotés des bases légales complètes en matière d'archivage, compatibles avec celles concernant la protection des données et l'accès aux documents. L'étape suivante, qui touche à la mise en œuvre de la loi et du règlement, nécessitera la rédaction de directives et de guides à l'attention des unités administratives de l'Etat, ainsi que la mise en place de formations sur l'archivage des dossiers administratifs. Dans la même perspective, les AEF devraient intensifier leur soutien aux communes et associations de communes.

Fin 2019, les AEF sont dotées d'un effectif de 6,9 EPT, grâce à un transfert de 0,3 EPT de la Chancellerie d'Etat. Au cours de l'année, une réorganisation de l'équipe a été opérée, avec l'engagement d'une informaticienne de gestion cheffe du projet (0,8 EPT) d'archivage électronique et d'une collaboratrice scientifique universitaire spécialisée dans les archives anciennes (0,25 EPT). Les AEF ont également pu bénéficier de la contribution de nombreuses forces d'appoint (apprenti-e-s, stagiaires, civilistes, demandeur-se-s d'emploi). Par ailleurs, depuis septembre 2017, une collaboratrice du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) travaille à 50 % aux AEF et assure des travaux de numérisation. Enfin, les AEF accueillent un collaborateur scientifique à 100 %, engagé par le Service de la justice (SJ), qui assure les travaux d'archivage pour le Pouvoir judiciaire, et une collaboratrice scientifique à 90 % engagée par la Police cantonale (POL).

4.2 Bâtiments

En 2019, plusieurs incidents se sont produits dans les dépôts sous les combles des Arsenaux 17. Le toit du bâtiment présente des défaillances structurelles qui provoquent des infiltrations d'eau. Des travaux de réfection dont l'ampleur n'est pas encore connue sont prévus en 2020. Ces travaux nécessiteront à minima une évacuation du dépôt sous toit et d'importants transferts d'archives. L'ensemble des dépôts des AEF étant parvenus à saturation, une solution a été trouvée avec une 6^e annexe située à proximité du siège, qui sera investie à la fin de janvier 2020. Ce nouveau dépôt permettra de reprendre les opérations de versements, gelées en raison du manque de capacités de stockage, et d'envisager plus sereinement la période de transition avant la livraison du « stockage interinstitutionnel cantonal » (SIC).

Ce dernier a franchi une nouvelle étape. Après l'abandon du site de Domdidier, le Conseil d'Etat a choisi un nouveau site à Givisiez, sur une parcelle de terrain appartenant à l'Etat. Le SIC devrait être disponible fin 2023. Il permettra aux AEF de quitter leurs nombreux dépôts annexes, d'améliorer la sécurité des fonds et d'accueillir les nombreux versements d'archives en attente.

4.3 Prestations et activités

4.3.1 Informatique et nouvelles technologies

Les AEF ont poursuivi d'importants travaux de numérisation, notamment grâce à l'aide du SAMI. Le scannage des volumes du Cadastre de l'assurance-incendie (1812-1971), de ceux des plans cadastraux des communes (1840-1870 et 1890-1910) s'est poursuivi à un rythme soutenu. Un nouveau projet de numérisation a été ouvert en 2019, le scannage de l'ensemble des *Bulletins officiels des lois du Canton de Fribourg* (1803-2001), en français et en allemand, dans le but de les rendre accessibles en ligne. Les travaux de numérisation en 2019 représentent près de 75 000 images. Les postes de consultation à disposition en salle de lecture renferment, fin 2019, 227 500 documents numériques.

Dans le domaine de l'archivage numérique à long terme, en collaboration avec le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel), les travaux autour du projet Novarc ont permis le choix d'une solution d'archivage électronique proposée par les Archives fédérales. Le 16 décembre 2019, le Conseil d'Etat a confirmé l'option du comité de pilotage et, les 17 et 19 décembre 2019, une convention et un *Standard level agreement* ont été signés par les deux partenaires. La mise en œuvre de la solution d'archivage numérique interviendra en 2020.

4.3.2 Relations avec les producteurs d'archives

44 (39 en 2018) entités de l'administration ont fait l'objet de 104 (85 en 2018) visites ou séances de travail. 39 (31 en 2018) tiers ont sollicité les conseils des AEF (47 visites ou séances). Dans la sphère étatique, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement sur l'archivage, une enquête visant à établir un état des lieux des archives dans les unités administratives a débuté à l'automne 2019, dans le but également de relever les besoins des unités en la matière. En ce qui concerne les communes, une lettre circulaire du 14 octobre 2019 a rappelé le rôle de conseil des AEF à l'égard des autorités communales. Les AEF ont transmis 391 dossiers (612 en 2018), principalement aux instances du Pouvoir judiciaire (94), au Service des constructions et de l'aménagement (SeCA) (108) et au Service de la population et des migrants (SpoMi) (189).

4.3.3 Accroissement des fonds d'archives et bibliothèque

Les fonds des AEF ont augmenté de 170 mètres linéaires (ml), 137,1 provenant de la sphère étatique et 33,9 provenant d'autres collectivités publiques ou de personnes privées. Un nombre important de versements en provenance des services de l'Etat ont dû être remis à plus tard, faute de capacité de stockage. Un nouveau récolement de l'ensemble des fonds conservés a permis d'établir le volume total des fonds conservés, qui s'établit à 16 572 ml à la fin de l'année 2019. La bibliothèque des AEF s'est enrichie de 332 nouveaux titres (322 en 2018).

Accroissement des fonds conservés par les AEF, en mètres linéaires :

Provenance	2019	2018	2017
Etat de Fribourg	137,1	63	361,20
Autres collectivités et personnes privées	33,9	91	120,68
Total	170	154	481,88

4.3.4 Travaux de classement et d'inventaire

19 fonds et versements (23 en 2018) ont été entièrement répertoriés et intégrés dans la base de données informatique. D'importants fonds sont en cours de traitement, tels ceux de la Direction de l'intérieur, de la Direction des travaux publics, du Service des bâtiments, de la Police cantonale, des instances du Pouvoir judiciaire, ainsi que les fonds anciens du couvent des Augustins, de l'Abbaye d'Hauterive, du bailliage de Gruyères, de la famille de Praroman et de l'historien Pierre de Zurich.

4.3.5 Conservation et restauration

Ont été confiés à des restaurateurs professionnels le Schwabenspiegel de 1410 (avec confection d'une boîte spéciale), 15 documents du fonds Pierre de Zurich (1394-1947), 5 plans du fonds des ponts et chaussées (1856-1880) et 3 élévations de l'Hôtel cantonal par l'architecte Augustin Genoud (1917). Une boîte spéciale a été commandée pour un arbre généalogique des Zaehringen et familles apparentées du XVII^e siècle.

4.3.6 Service au public

7216 documents (9555 en 2018) documents et dossiers ont été consultés par 396 (616 en 2018) lecteurs et lectrices représentant 1778 (2107 en 2018) passages journaliers. Les AEF ont délivré 119 (63 en 2018) croquis d'armoiries familiales à des particuliers.

Les AEF ont accueilli 25 groupes (17 en 2018) pour des visites guidées, soit 575 personnes (215 en 2018). Cette augmentation s'explique par de nombreuses visites en provenance des collèges et du cycle d'orientation.

4.3.7 Activités culturelles et recherches scientifiques

Les AEF ont prêté des documents au Musée d'art et d'histoire de Fribourg pour l'exposition « Le siècle oublié. Fribourg, les années 1300 » (8 novembre 2019 – 23 février 2020), dont le Schwabenspiegel de 1410, et à la Fondation Bodmer à Cologny (GE) le traité de paix perpétuelle entre le roi de France et les Suisses de 1516 pour l'exposition « Guerre et paix » (5 octobre 2019 – 1^{er} mars 2020). Le 15 septembre 2019, en collaboration avec le Service des biens culturels (SBC), les AEF ont organisé, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, une conférence de l'historien des couleurs, Michel Pastoureau, dont le titre était « Histoire des couleurs : la naissance du noir et blanc ». Le public a été nombreux (350 personnes).

Le projet d'édition de procès en sorcellerie fribourgeois (XV^e – XVIII^e siècles) se poursuit, en collaboration avec la Fondation des sources du droit suisse (SDS). Les transcriptions d'actes de procédure contenus dans les Thurnrodels 1 à 6 et 9 à 13, ainsi que les extraits correspondant des Manuels du Conseil, ont été publiées en ligne sur le portail internet des SDS. 107 dossiers sont actuellement accessibles. La transcription des Thurnrodels 14 et 16 à 21 est terminée.

Trois collaborateurs des AEF ont donné des cours aux Universités de Fribourg, Berne et Lausanne. Les AEF collaborent étroitement avec les autres services patrimoniaux de l'Etat, notamment au sein du Groupe Patrimoine, qui s'est réuni à 4 reprises en 2019. Les collaborateurs et collaboratrices des AEF œuvrent également en lien avec les musées et bibliothèques du canton, les sociétés savantes et culturelles, avec lesquels les collaborations sont nombreuses.

5 Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)

Président de la Commission : Laurent Schneuwly

Préposée cantonale à la transparence : Martine Stoffel

Préposée cantonale à la protection des données : Alice Reichmuth Pfammatter (jusqu'au 31.07.2019) puis Florence Henguely a.i. (du 01.08.2019 au 31.12.2019)

5.1 Activités

Les activités de l'Autorité regroupent les tâches propres à la transparence et à la protection des données. Elles découlent respectivement de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents (LInf) et de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données (LPrD).

Le rapport d'activité de l'Autorité est édité dans le courant du mois de juin. Il peut être commandé auprès de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données, rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg. Il sera par ailleurs consultable, dans le même délai, sur le site Internet :

http://www.fr.ch/atprd/fr/pub/protection_des_donnees/publications/rapports_activite.htm.

6 Médiation cantonale administrative (Med)

Médiateur cantonal : Philippe Vallat

Suppléante : préposée cantonale à la transparence : Martine Stoffel

6.1 Activité

Les activités du Médiateur cantonal visent à aider les administré-e-s dans leurs rapports avec les autorités et à servir d'intermédiaire lors de différends, favoriser la prévention ainsi que la résolution à l'amiable des conflits entre les autorités et les administré-e-s, encourager les autorités à favoriser de bonnes relations avec les administré-e-s, contribuer à améliorer le fonctionnement des autorités, éviter aux autorités des reproches infondés. Elles découlent de la loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative (LMed).

Le médiateur cantonal a donné sa démission et quitté ses fonctions fin 2019. Le Conseil d'Etat a désigné sa successeur en la personne de Mme Annette Zunzer Raemy. Cette dernière prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2020. Des discussions sont actuellement en cours afin de rattacher administrativement le médiateur cantonal à l'ATPrD. Elles devraient se concrétiser dans le courant 2020.

Suite au départ du Médiateur cantonal, le rapport d'activité a déjà été édité fin 2019. Il est consultable sur le site Internet : <https://www.fr.ch/med>.

7 Etat du personnel

Pouvoirs – Directions Centres de charges		Comptes 2019 EPT	Comptes 2018 EPT	Ecart EPT
Pouvoir exécutif – Chancellerie d'Etat		53,58	53,46	0,12
Administration centrale		53,58	53,46	0,12
3100/CETA	Conseil d'Etat	7,00	6,91	0,09
3105/CHAN	Chancellerie d'Etat	21,52	21,20	0,32
3110/ECON	Service d'achat du matériel et des imprimés	11,02	11,07	-0,05
3115/OLEG	Service de législation	5,08	5,37	-0,29
3118/AREF	Archives de l'Etat	6,54	6,67	-0,13
3120/ATPD	Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données	2,42	2,24	0,18